

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux



écophyto 2018 Réduire et améliorer l'utilisation des phytos ? Tous concernés !

Pour une agriculture à la fois productive et écologiquement responsable, l'engagement de tous est indispensable.
Consommateurs, jardiniers amateurs, professionnels, tous se mobilisent.

➤ Tous concernés

Le plan Ecophyto 2018 vise à changer les pratiques, aux jardins comme aux champs : les consommateurs sont également concernés ! Les professionnels agricoles s'investissent pour assurer la qualité des aliments, et l'Etat agit : plus de 300 agents contrôlent l'utilisation des produits phytos, afin d'assurer aux consommateurs un niveau optimal de sécurité sanitaire des aliments.



➤ 17 millions de jardiniers amateurs... et moi, et moi, et moi

Une campagne de communication à destination des jardiniers amateurs a été lancée en mai 2010, car vous aussi êtes concernés par la diminution de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ! Cette année, la communication sera axée sur la promotion de méthodes alternatives efficaces.

Une plateforme va prochainement être ouverte sur Internet, pour vous aider à réduire l'utilisation des phytos au jardin et vous donner accès aux meilleures expériences.

La réglementation évolue pour mieux protéger les jardiniers amateurs : les produits autorisés en jardin seront encore plus respectueux de la santé et de l'environnement.



➤ Les professionnels mobilisés

Le plan Ecophyto 2018 met en place les outils permettant de limiter le recours aux produits phytopharmaceutiques des exploitations agricoles tout en maintenant un niveau élevé de production agricole, en quantité et en qualité. Il accompagne également les gestionnaires des espaces verts.

Surveiller pour traiter au plus juste

- Plus de 2 500 bulletins de santé du végétal ont déjà été publiés gratuitement sur les sites Internet des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,
- Plus de 8 000 parcelles sont régulièrement observées,
- Plus de 2 700 observateurs agissent sur le terrain.

Pour aider les agriculteurs et leurs conseillers à mieux connaître l'état de santé de leurs plantes, et donc à mieux et moins traiter, un réseau d'épidémiosurveillance est en place.

Ce réseau couvre les zones agricoles et non agricoles (jardins publics, routes, voies de chemins de fer, ...) :



Former les professionnels, outil de progrès

Réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et sécuriser leur usage afin de maîtriser les risques pour la santé publique et l'environnement implique un haut niveau de formation et la responsabilisation de tous les acteurs : distributeurs, conseillers, applicateurs. Plus de 45 000 professionnels ont déjà suivi une formation.

Mutualiser et diffuser les bonnes pratiques

- 1 200 fermes de démonstration sont engagées,
- 38 exploitations d'enseignement agricole sont déjà dans la démarche Ecophyto. Elles seront 45 à la fin de l'année. Ce réseau d'exploitations agricoles diffuse ses bonnes pratiques.

Des guides de bonnes pratiques sont en préparation, dans un premier temps pour les grandes cultures et la viticulture, ainsi que les espaces verts. Ils seront largement diffusés aux professionnels.

Pour bien travailler, il faut de bons outils !

Un soin particulier est consacré à l'amélioration des outils, à commencer par les semences et les matériels de traitement. Des réflexions sont également engagées pour favoriser des techniques alternatives comme la lutte biologique : c'est l'objet de la mission du député Antoine Herth, dont les conclusions seront rendues durant le 1^{er} semestre 2011.



Ecophyto 2018 en bref

À la suite du Grenelle de l'environnement, le plan Ecophyto 2018 constitue **l'engagement du gouvernement, des professionnels et des représentants de la société civile** – qui l'ont élaboré ensemble – **à réduire de 50 % l'usage des pesticides au niveau national dans un délai de dix ans, si possible.**

L'ensemble des partenaires se mobilise depuis 2 ans, sous le pilotage du ministère chargé de l'alimentation, en lien étroit avec le ministère chargé de l'environnement.

Une même volonté pour toute l'Europe

Le plan Ecophyto 2018 est la déclinaison française d'une politique de l'Union européenne. Dans le cadre de la stratégie communautaire et du «Paquet pesticides», tous les États membres mettent en place des plans d'action nationaux visant à réduire les risques et la dépendance liés aux pesticides.